

L'intelligence artificielle et la profession d'avocat

Enquête auprès des collectivités locales et
organisations du secteur public

Juin 2025

Viavoice

9 rue Huysmans, 75 006 Paris.

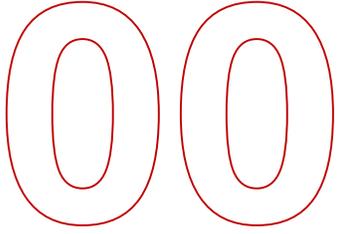
+ 33 (0)1 40 54 13 90

www.institut-viavoice.com

Clotilde Combe, Thomas Genty, Elise Cathala, Margot Hoché, Elsa Fundenberger

Sommaire

	Méthodologie	p. 3
01	Les collectivités et organisations publiques sont peu utilisatrices de l'IA, mais les fonctions juridiques y ont davantage recours	p. 8
02	L'utilisation de l'IA à des fins juridiques : une opinion globalement favorable et une pratique en devenir chez les organisations clientes	p. 13
03	La majorité des collectivités et organisations clientes d'avocats témoigne d'une confiance modérée à l'égard des usages juridiques de l'IA	p. 17
04	Les collectivités et organisations publiques sont dubitatives sur les économies que pourrait engendrer l'essor de l'IA	p. 25
05	Pour les collectivités et organisations publiques, le rôle de l'avocat ne paraît pas menacé	p. 29
06	L'IA peut aider les organisations à bien choisir leurs avocats, et ces derniers à gagner en efficacité	p. 33
07	L'attente d'une transparence des avocats sur l'utilisation de l'IA et d'un engagement de respect des données personnelles	p. 38



Méthodologie et structure de l'échantillon

Profils et pratiques juridiques
des organisations clientes d'avocats

Note technique

VOLET QUANTITATIF

VOLET QUALITATIF

Publics interrogés	<p>Enquête quantitative réalisée par téléphone auprès de 301 collectivités locales et organisations du secteur public, dont 249 clientes de cabinets d'avocats dans les 5 dernières années.</p> <p>L'échantillon a été établi selon la méthode des quotas appliquée aux critères suivants : taille de la commune, régions.</p> <p>Les fonctions interrogées étaient les Directeurs généraux des Services (DGS), les Directeur affaires juridiques, les DRH, les élus locaux.</p>	<p>Enquête qualitative auprès de clients professionnels utilisateurs d'IA juridiques et ayant eu recours à un ou plusieurs avocats dans le cadre de leurs fonctions.</p> <p>➤ 6 collectivités locales</p> <ul style="list-style-type: none">• 3 communes (1 de moins de 2 000, 1 de moins de 20 000 et 1 de moins de 100 000 habitants).• 2 EPCI.• 1 hôpital public.
Mode de recueil	Interrogation par téléphone	Entretiens individuels par visioconférence
Dates de terrain	Du 13 au 24 mars 2025	Du 2 avril au 16 mai 2025

Structure de l'échantillon des collectivités locales et organisations publiques

Structure des 301 structures interrogées, avant redressement :

Types de structures	Effectifs
Mairies	206
EPCI (syndicats, CC, CA, CU ou métropole)	53
Conseils départementaux et régionaux	12
Hôpitaux	30

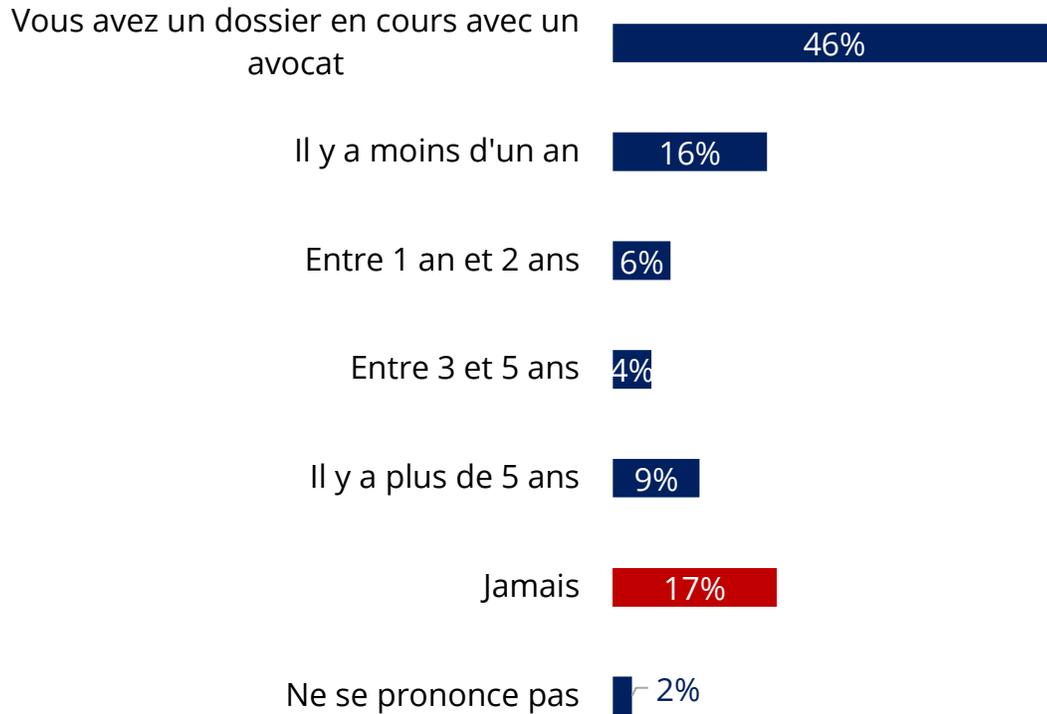
Taille de communes	Effectifs
Communes rurales	124
2 000 à 19 999 habitants	84
20 000 à 99 999 habitants	39
100 000 habitants et plus	39
Agglomération parisienne	15

Régions	Effectifs
Ile-de-France	22
Grand Est	24
Nouvelle Aquitaine	29
Auvergne-Rhône-Alpes	46
Bourgogne-Franche-Comté	29
Bretagne	21
Centre-Val de Loire	19
Occitanie	36
Hauts de France	24
Normandie	19
Pays de la Loire	17
Provence-Alpes-Côte d'Azur	12
Corse	3

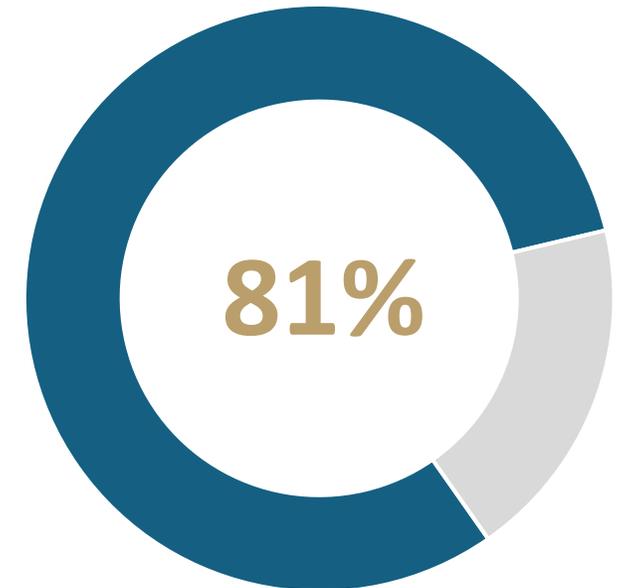
Près de la moitié des collectivités locales et organisations du secteur public a un dossier en cours avec un avocat, avec au total 8 sur 10 ayant déjà fait appel à un avocat

A quand remonte la dernière fois que votre organisation a fait appel aux services d'un avocat ?

Base : 301 collectivités et organisations du secteur public (total)



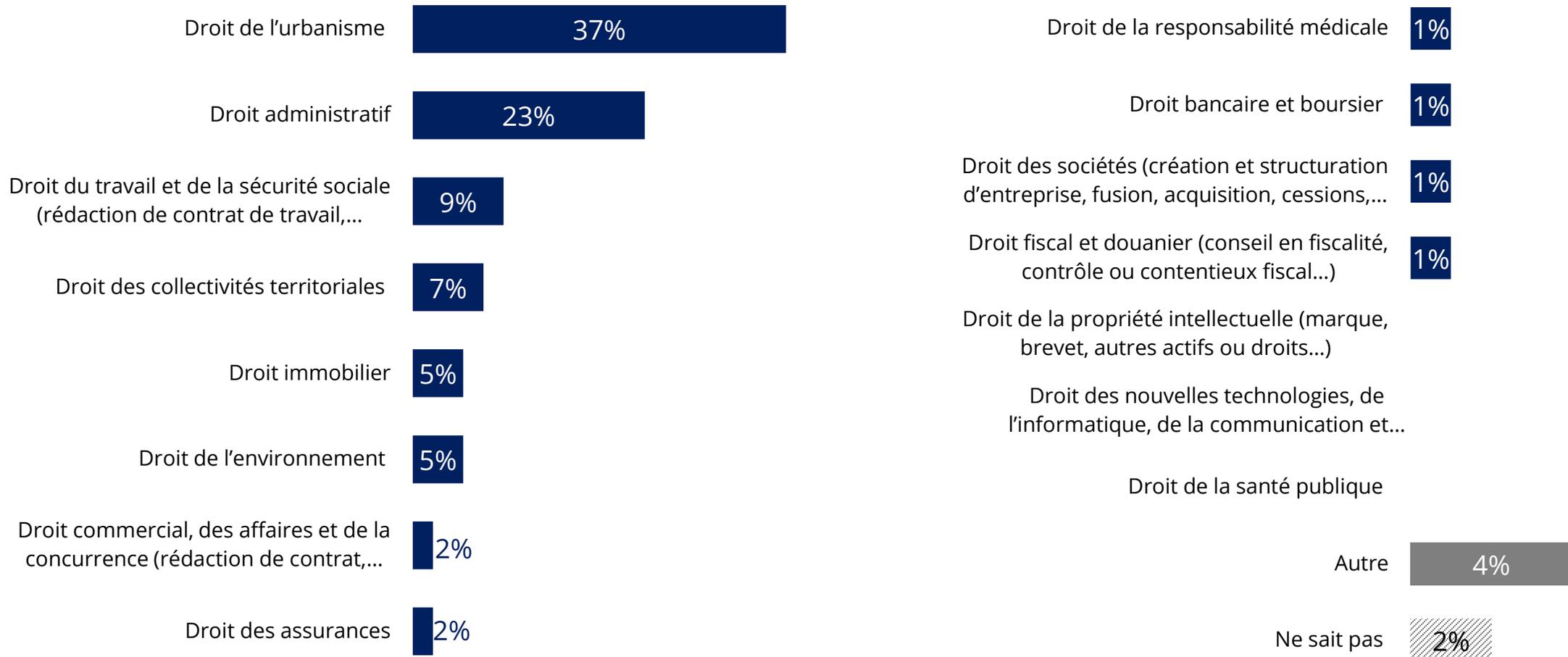
Collectivités et organisations clientes des avocats dans les 5 dernières années



Le droit de l'urbanisme et le droit administratif sont les deux principaux domaines juridiques pour lesquels les collectivités et organisations publiques ont fait appel à un avocat

Quel domaine concernait le problème pour lequel vous avez fait appel à un avocat ? Si vous en avez eu plusieurs, merci de répondre pour le problème le plus récent.

Base : 249 clients d'avocats



01

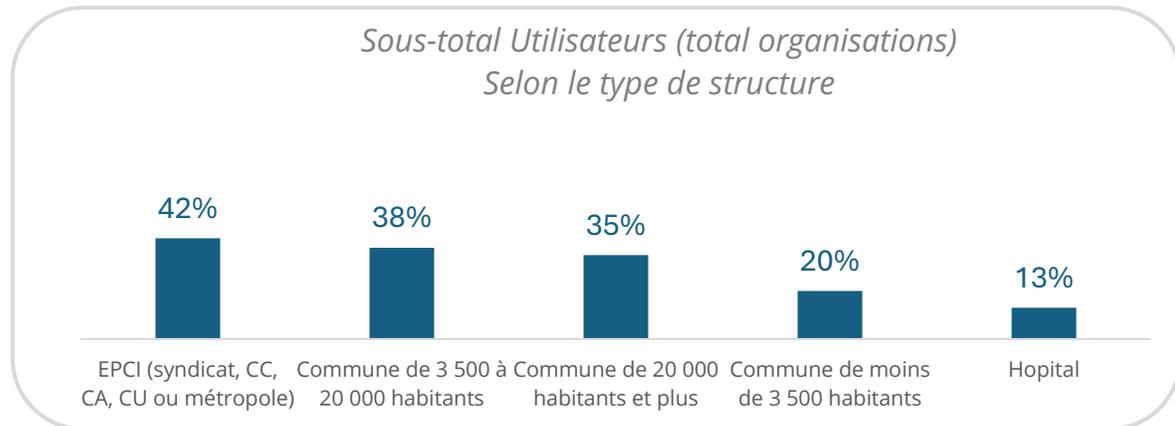
Les collectivités et organisations publiques sont peu utilisatrices de l'IA, les fonctions juridiques sont les plus utilisatrices.

Au total, un tiers des collectivités et organisations publiques déclarent avoir recours à des outils d'intelligence artificielle générative

Est-ce que votre organisation a recours à des outils d'intelligence artificielle générative ?



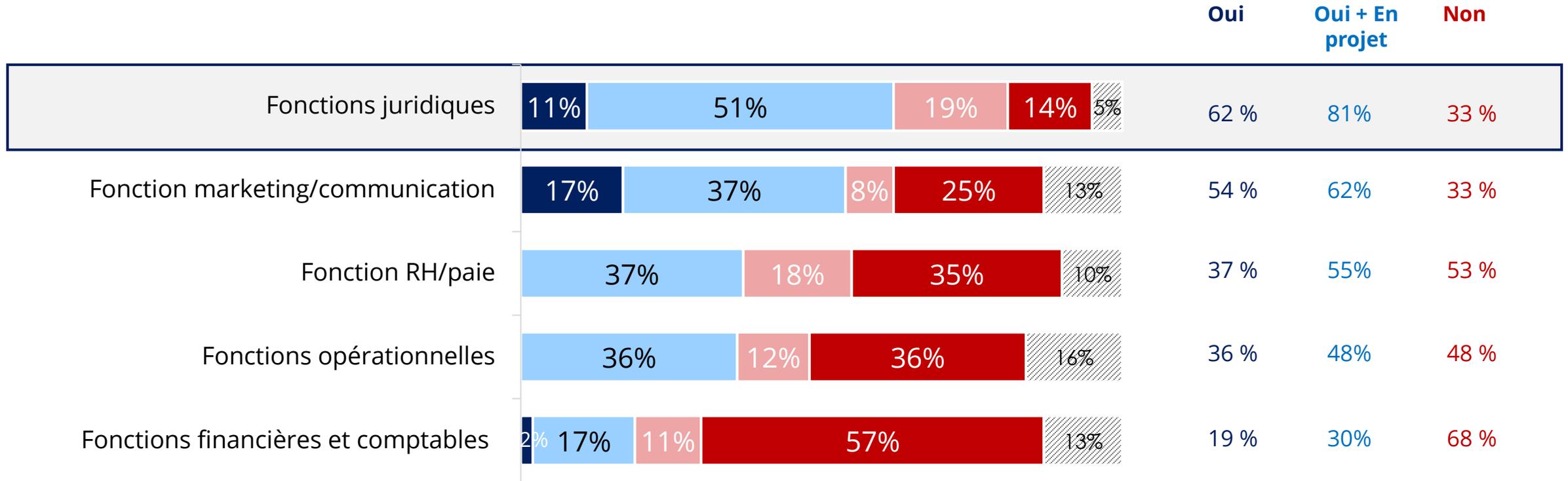
- Oui, vous l'utilisez souvent
- Oui, vous l'utilisez régulièrement
- Oui, vous l'utilisez parfois
- Non, vous ne l'utilisez jamais
- Ne sait pas



Les fonctions juridiques sont les premières utilisatrices d'intelligence artificielle au sein des organisations publiques

Les fonctions suivantes utilisent-elles l'IA au sein de votre organisation ?

Base : 39 collectivités et organisations publiques



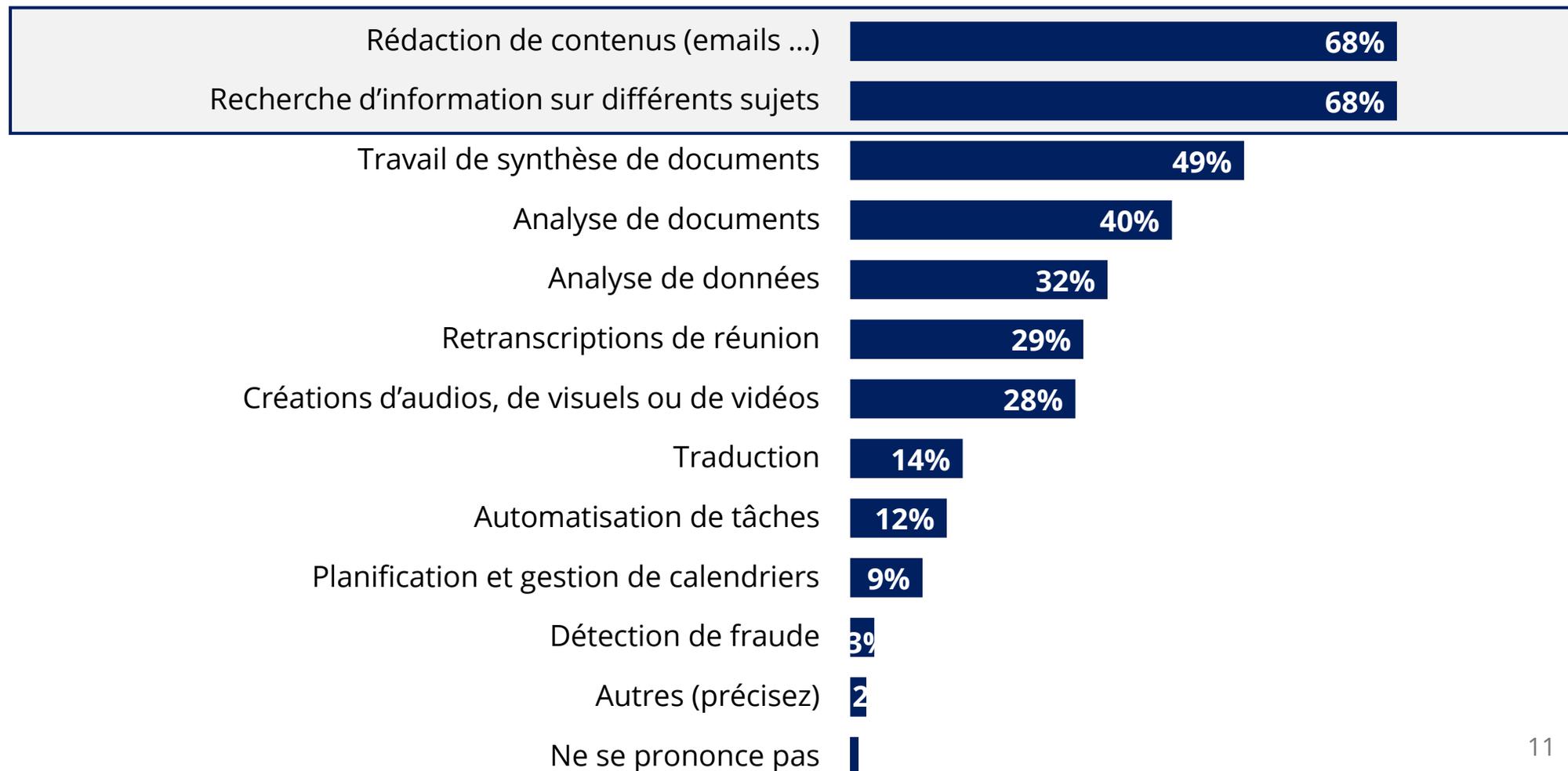
■ Oui, beaucoup ■ Oui, un peu ■ Non, mais c'est en projet ■ Non, ce n'est pas en projet ▨ Ne se prononce pas

Près de 7 organisations sur 10 utilisent l'IA pour la rédaction de contenu et la recherche d'informations

Pour quels types de tâches votre organisation utilise l'IA ?

Base : 88 collectivités et organisations publiques utilisant l'IA.

Plusieurs réponses possibles – Total supérieur à 100 %

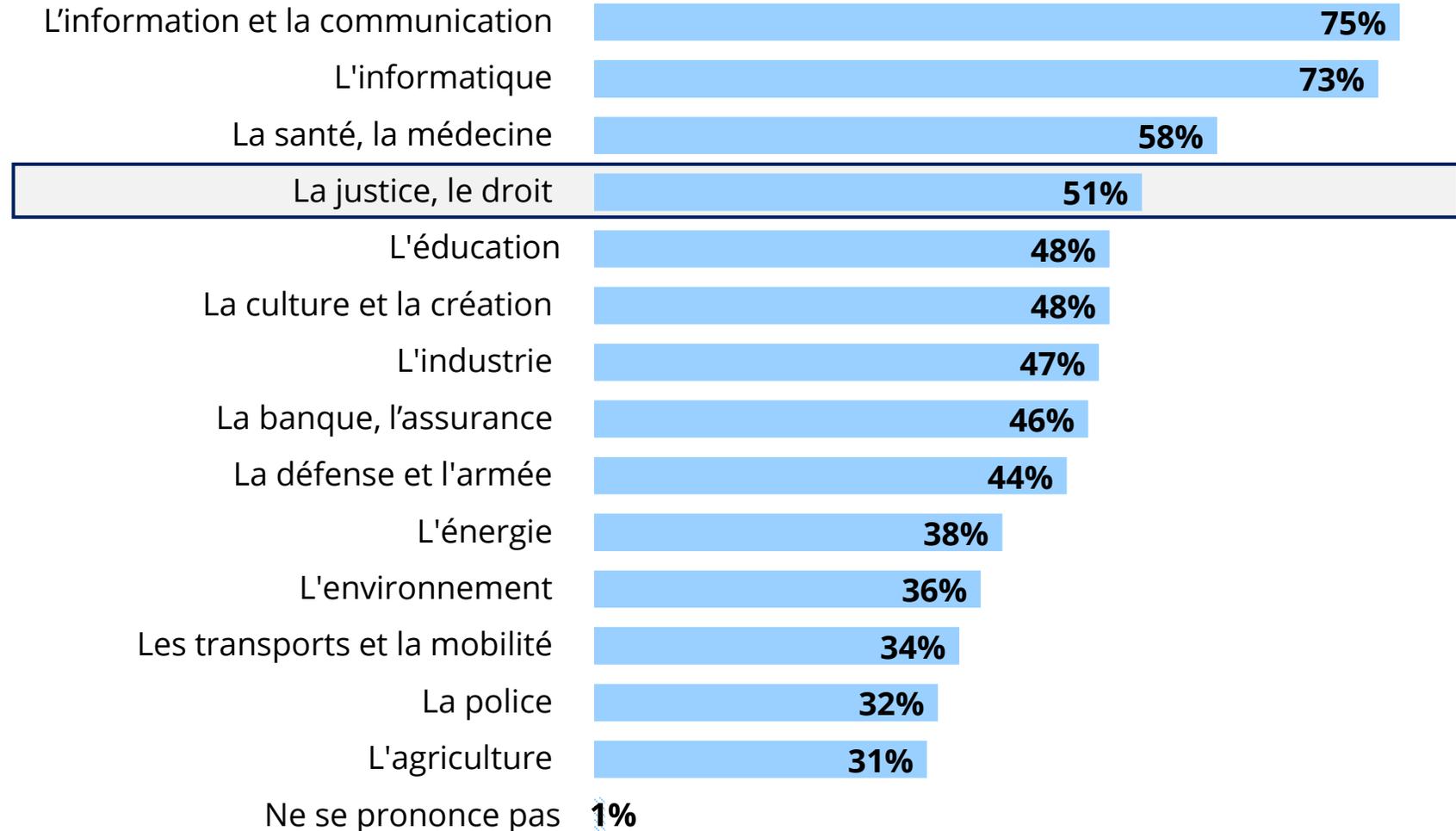


La moitié des collectivités et organisations publiques estiment que la justice et le droit font partie des domaines qui seront les plus impactés par l'IA dans les années à venir

Selon vous, dans quels domaines/secteurs d'activité l'intelligence artificielle se développera-t-elle le plus dans les années à venir ?

Base : 301 collectivités et organisations publiques (total).

Plusieurs réponses possibles – Total supérieur à 100 %



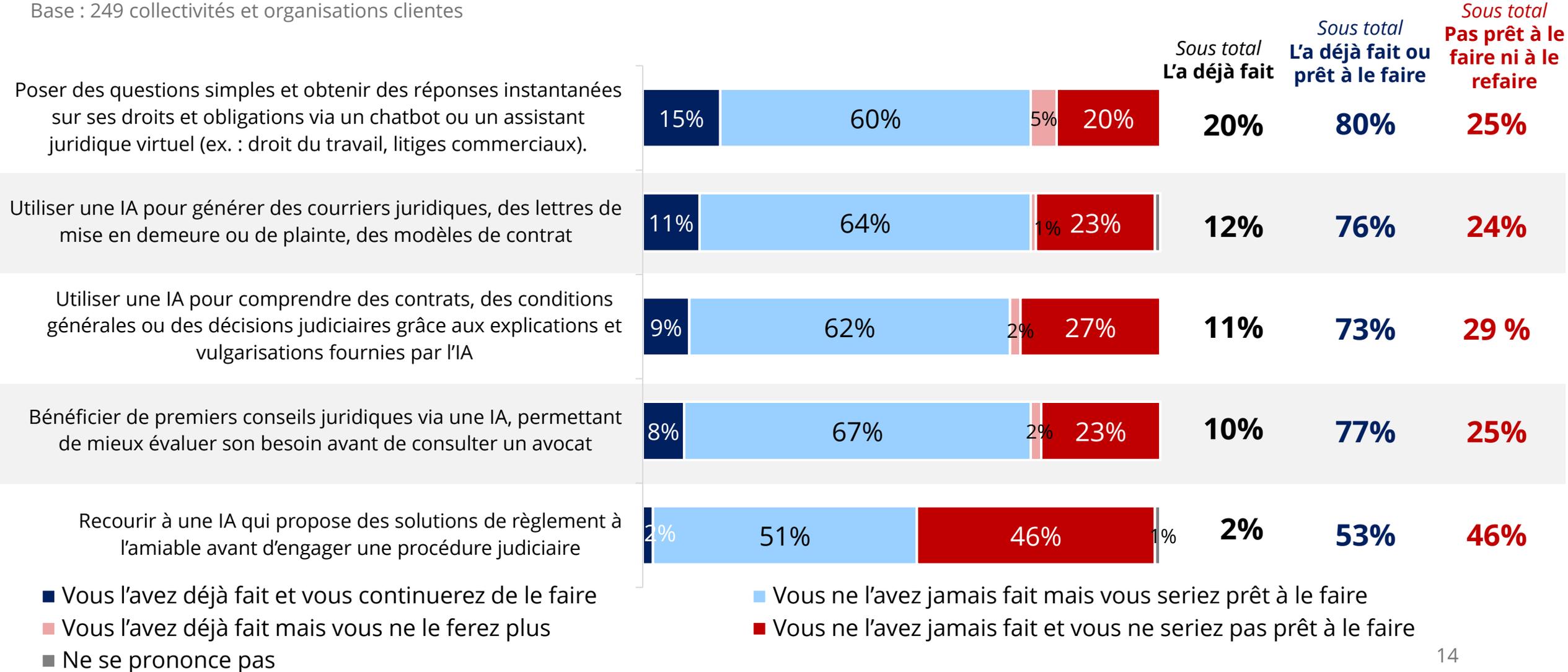
02

L'utilisation de l'IA à des fins juridiques :
une opinion globalement favorable et une
pratique en devenir chez les collectivités et
organisations clientes d'avocats

Une majorité de collectivités et d'organisations n'ont pas encore utilisé d'outils virtuels ou d'IA pour des questions juridiques mais seraient prêts à le faire

Votre organisation a-t-elle déjà utilisé, dans le cas d'une problématique juridique, les outils suivants, ou serait-elle prête à les utiliser à l'avenir ?

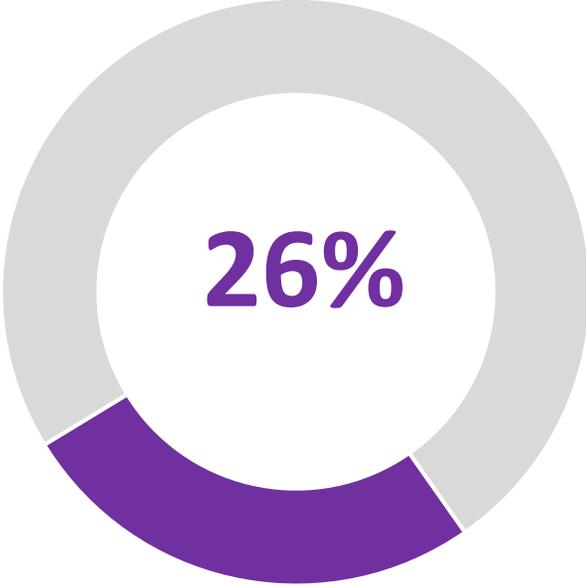
Base : 249 collectivités et organisations clientes



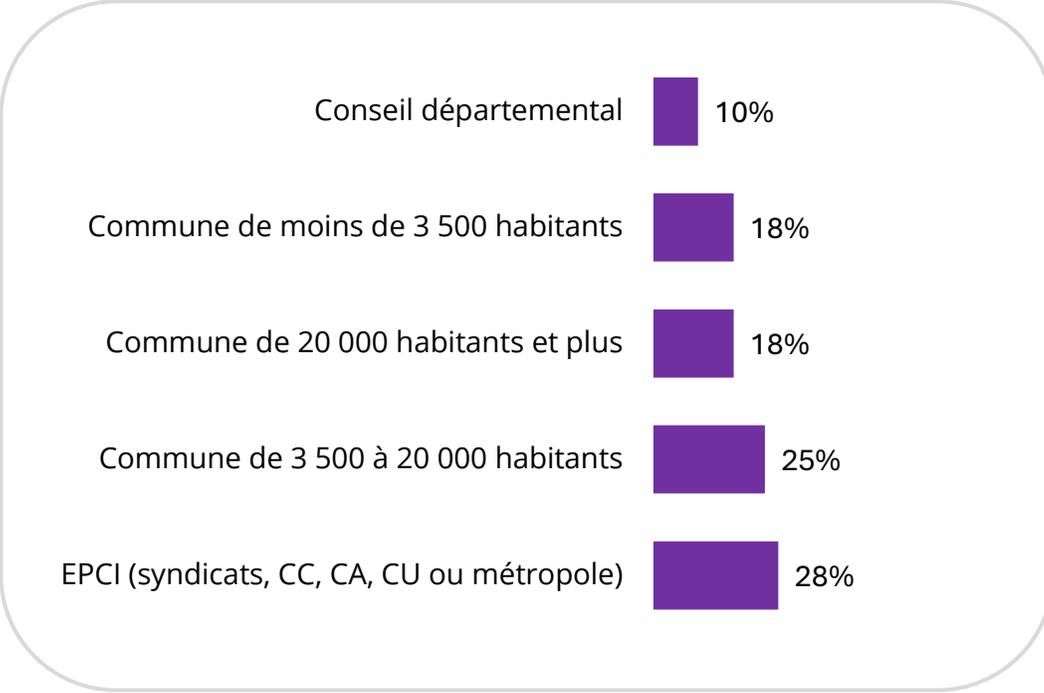
Au global, un quart des collectivités et organisations clientes sont « IA-actives » sur le juridique



Part des clients « IA-actifs » sur le juridique*



Profil des clients « IA-actifs » sur le juridique

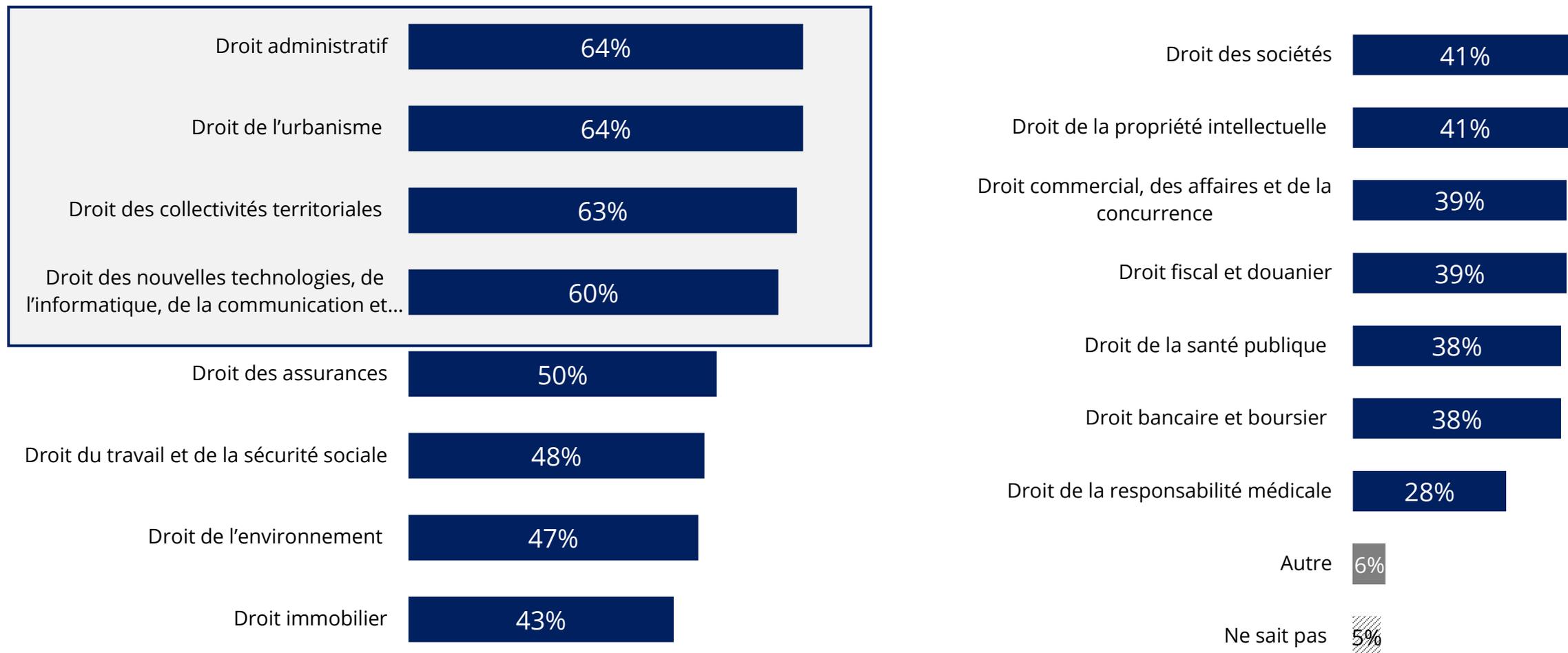


*A déjà utilisé l'IA pour au moins une problématique d'ordre juridique (se faire conseiller, rédiger un courrier juridique, trouver un avocat, comprendre/rédiger un contrat...)

Une utilité de l'IA perçue pour plusieurs domaines du droit, en particulier le droit administratif, de l'urbanisme, des collectivités locales et des nouvelles technologies

Dans quel domaine du droit imaginez-vous que les outils d'intelligence artificielle générative seraient les plus utiles ?

Base : 249 collectivités et organisations clientes d'avocats



03

La majorité des collectivités et organisations clientes d'avocats témoigne d'une confiance modérée à l'égard des usages juridiques de l'IA

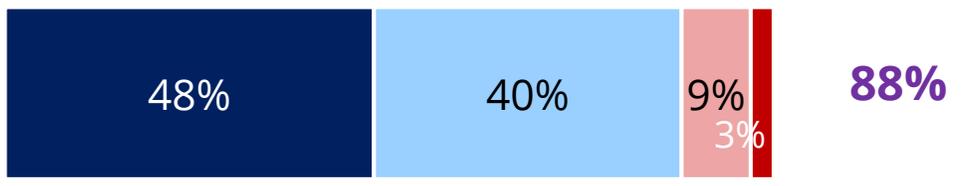
Les collectivités et organisations clientes d'avocat perçoivent l'IA comme facilitatrice pour l'accès au droit pour les petites organisations, d'autant plus les clients « IA-actifs » qui en ont fait l'expérience

D'après vous, l'essor de l'intelligence artificielle générative spécialisée en droit va-t-il...

« Faciliter l'accès au droit et aux connaissances juridiques pour les petites organisations »



Clients « IA-actifs » sur le juridique
Base : 71



■ Oui, tout à fait ■ Oui, plutôt ■ Non, pas vraiment ■ Non, pas du tout ■ Ne se prononce pas

La définition de l'IA générative a été indiquée avant cette question : « Nous allons parler d'intelligence artificielle générative, c'est-à-dire des intelligences artificielles capables de créer du contenu, comme du texte, des images ou du son, en s'inspirant de ce qu'elle a appris à partir de nombreuses données. »

Les collectivités et organisations clientes d'avocats voient dans l'IA un allié pour favoriser leur autonomie en matière de droit

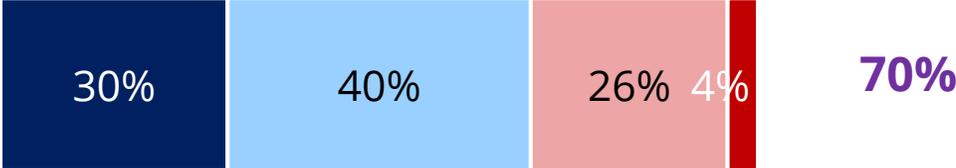
D'après vous, l'essor de l'intelligence artificielle générative spécialisée en droit va-t-il...

« Permettre aux organisations d'être plus autonomes en matière de questions juridiques »



Clients « IA-actifs » sur le juridique

Base : 71



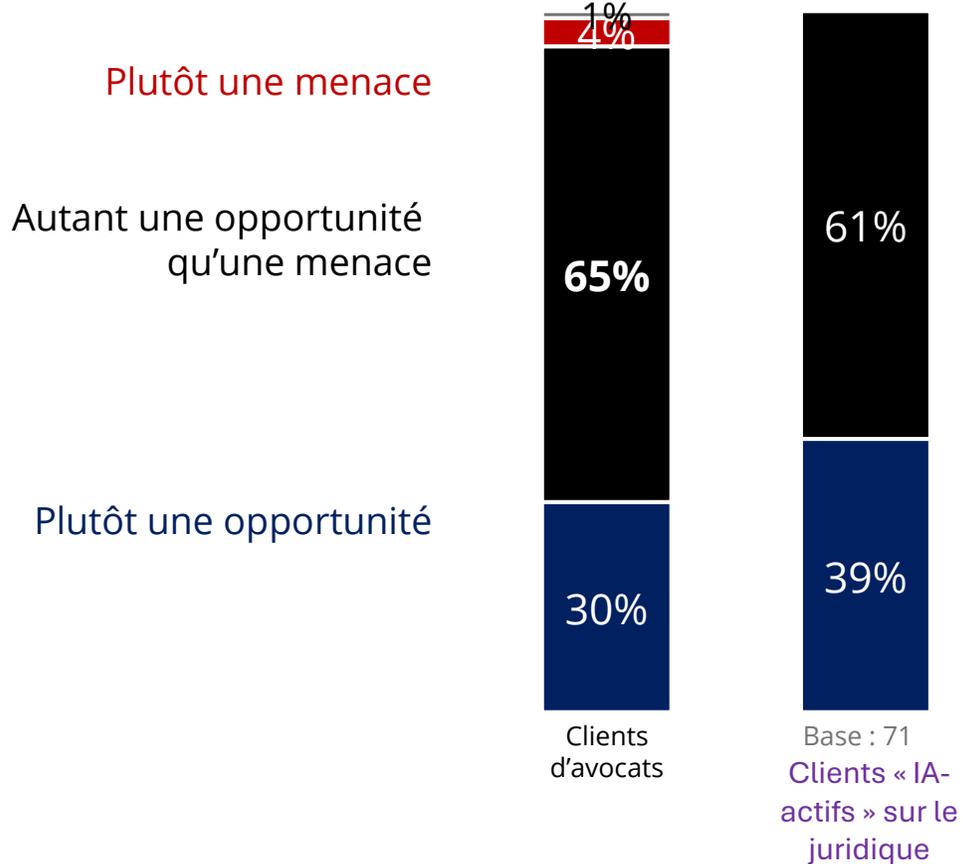
■ Oui, tout à fait ■ Oui, plutôt ■ Non, pas vraiment ■ Non, pas du tout ■ Ne se prononce pas

Une majorité estime que l'IA générative représente autant une opportunité qu'une menace pour les avocats d'une part, et les collectivités et organisations d'autre part

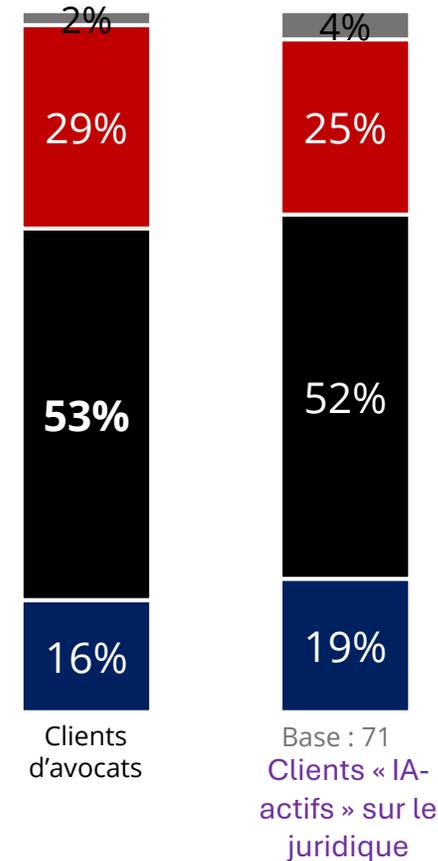
Selon vous, l'essor de l'IA générative spécialisée en droit représente-t-il...

Base : 249 collectivités et organisations clientes d'avocats

...pour les organisations ?



...pour les avocats ?

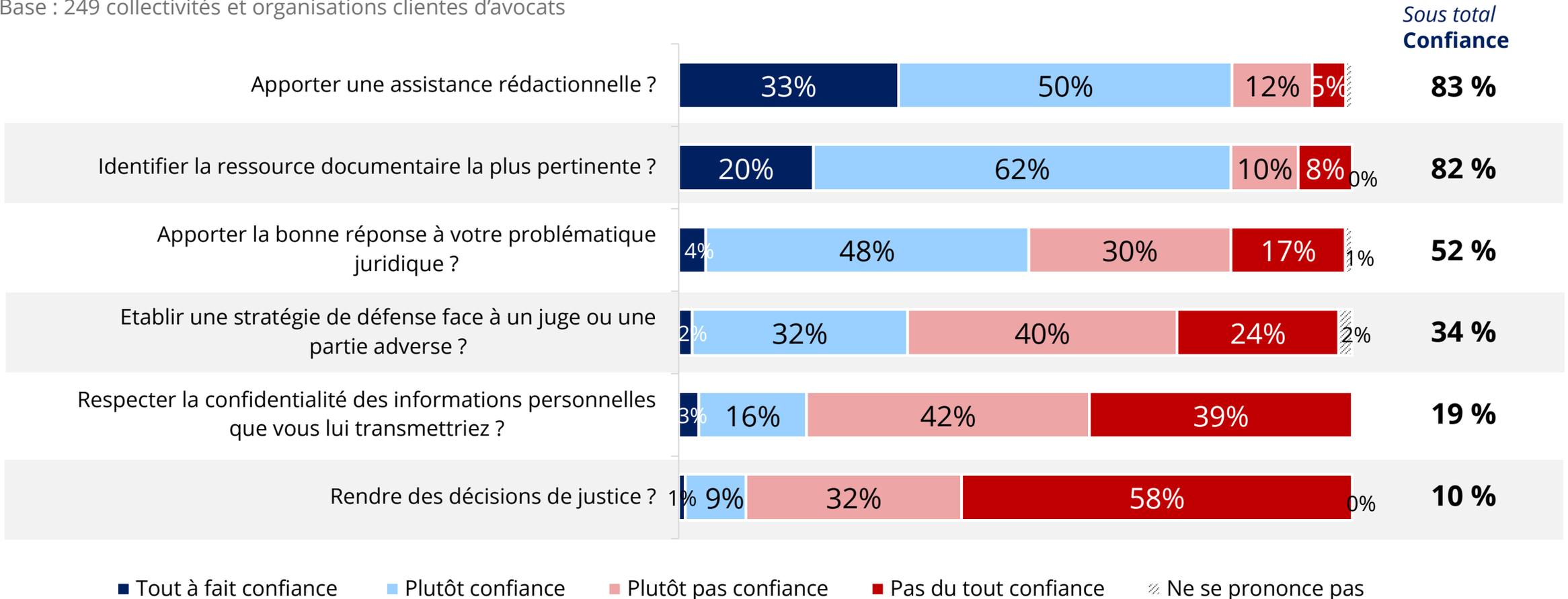


Les collectivités et organisations publiques se montrent majoritairement prudentes sur de nombreux usages de l'IA générative

En cas de problématique juridique, feriez-vous confiance à une intelligence artificielle générative pour...

Clients d'avocats

Base : 249 collectivités et organisations clientes d'avocats



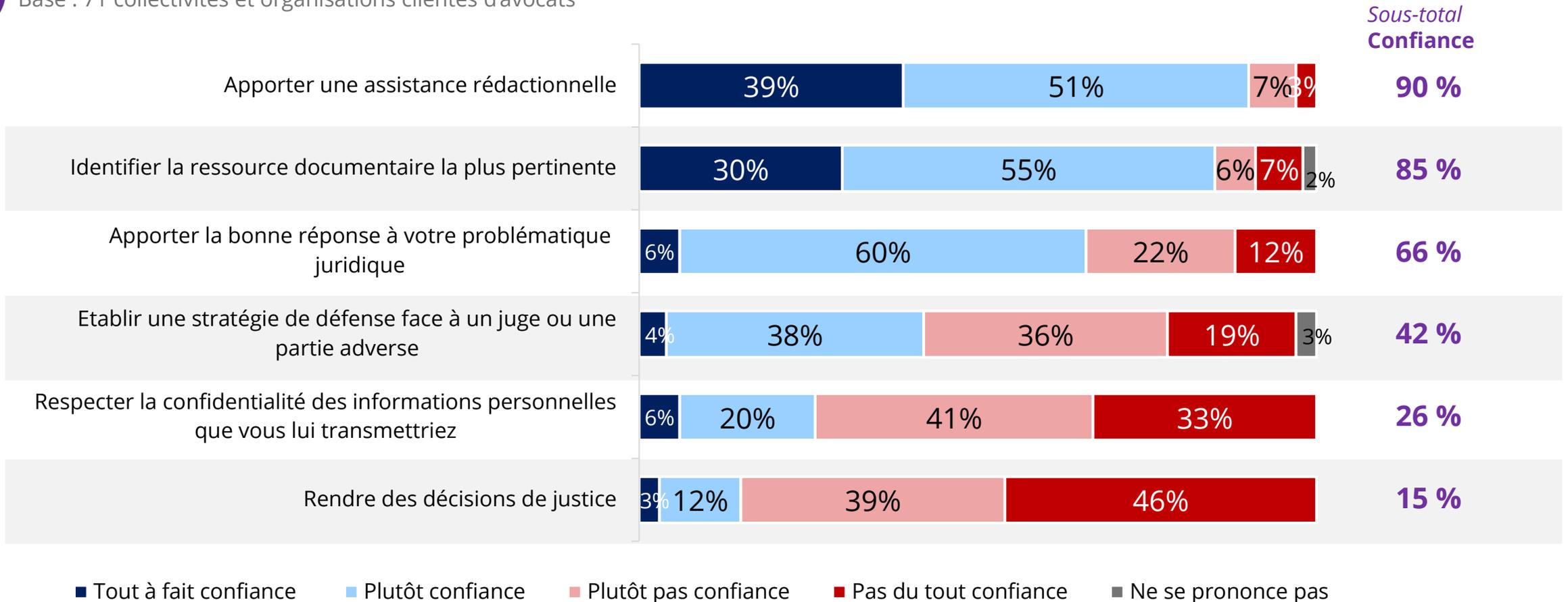
Les organisations clientes d'avocats et déjà « IA-actives » sont plus nombreuses que la moyenne à avoir confiance dans les usages de l'IA

En cas de problématique juridique, feriez-vous confiance à une intelligence artificielle générative pour...



clients « IA-actifs » sur le juridique

Base : 71 collectivités et organisations clientes d'avocats



Pour les collectivités et organisations « IA-actives » sur le juridique, la satisfaction à l'égard des réponses de l'IA est largement devancée par la nécessité de vérifier leur véracité

Votre organisation a déjà utilisé une IA pour traiter une problématique juridique. Les affirmations suivantes correspondent-elles à votre situation ?



clients « IA-actifs » sur le juridique

Base : 71 collectivités et organisations clientes d'avocats

Sous-total
Correspond

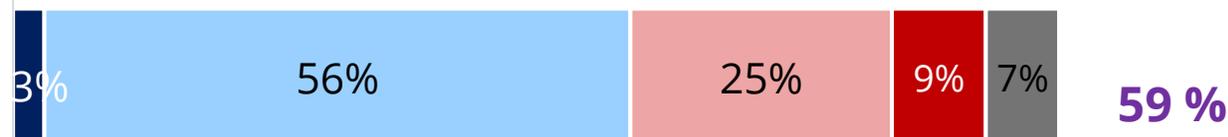
Vous avez cherché à vérifier les réponses apportées par l'IA



Vous avez été satisfait des réponses apportées par l'IA



Vous étiez confiant dans les réponses apportées par l'IA

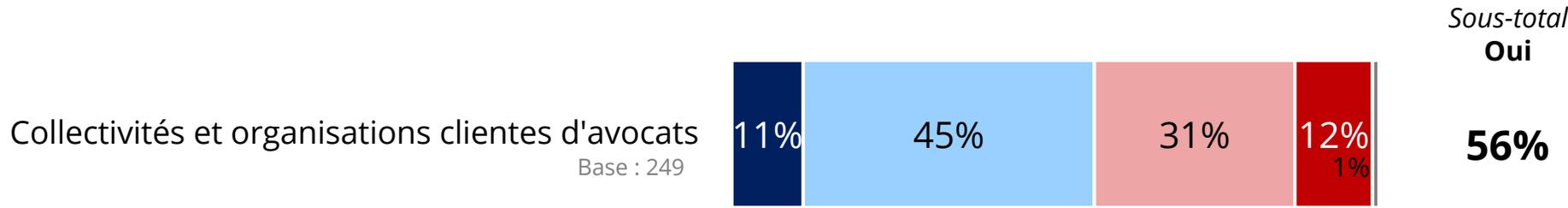


■ Correspond très bien ■ Correspond plutôt bien ■ Correspond plutôt mal ■ Correspond très mal ■ Ne se prononce pas

Les collectivités et les organisations publiques sont partagées sur les risques d'uniformisation des réponses apportées par les avocats

D'après vous, l'essor de l'intelligence artificielle générative spécialisée en droit va-t-il...

« Conduire à une uniformisation des réponses apportées par les avocats »



Clients « IA-actifs » sur le juridique

Base : 71



■ Oui, tout à fait ■ Oui, plutôt ■ Non, pas vraiment ■ Non, pas du tout ■ Ne se prononce pas

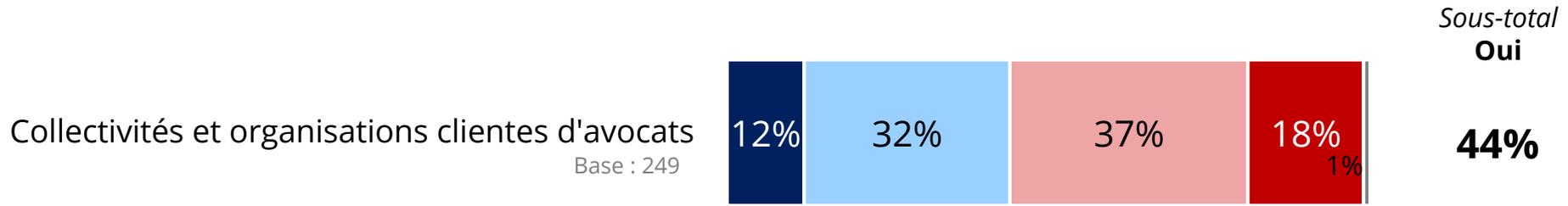
04.

Les collectivités et organisations publiques sont dubitatives sur les économies que pourrait engendrer l'essor de l'IA

Moins de la moitié des collectivités et des organisations publiques projette que l'IA aura pour conséquence une réduction des coûts des services juridiques pour les organisations

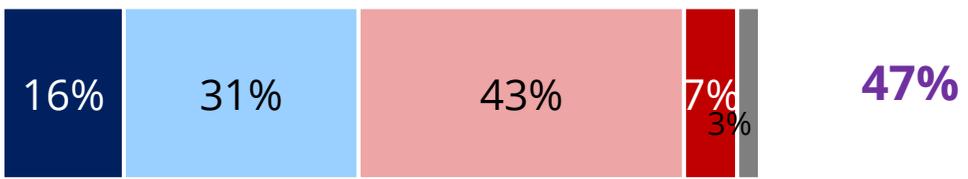
D'après vous, l'essor de l'intelligence artificielle générative spécialisée en droit va-t-il...

« Réduire les coûts des services juridiques pour les organisations »



Clients « IA-actifs » sur le juridique

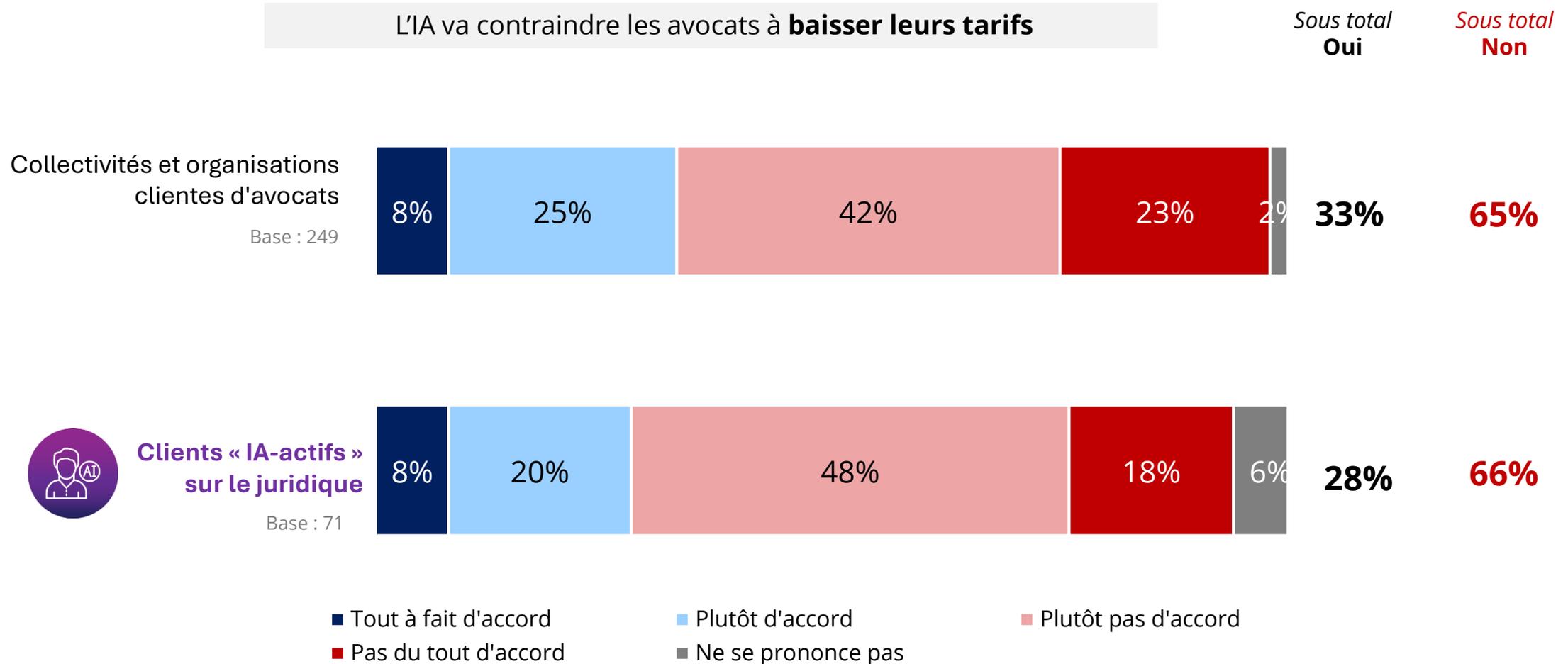
Base : 71



■ Oui, tout à fait ■ Oui, plutôt ■ Non, pas vraiment ■ Non, pas du tout ■ Ne se prononce pas

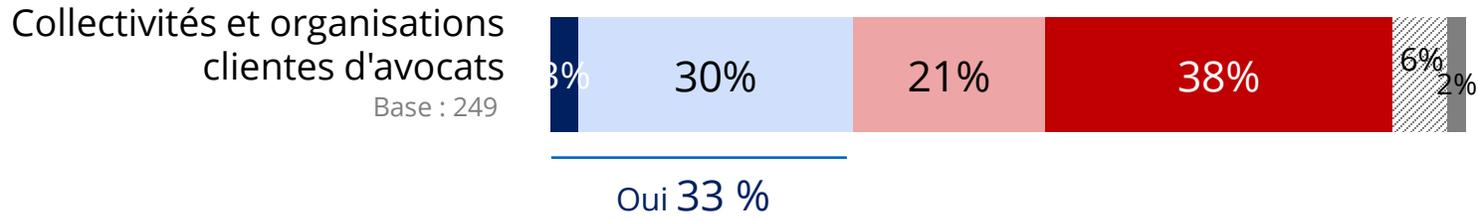
Seul un tiers des collectivités et organisations clientes d'avocats considère que l'IA va contraindre les avocats à baisser leurs tarifs

Merci d'indiquer si vous êtes d'accord avec l'affirmation suivante concernant les cabinets d'avocats et l'intelligence artificielle :



Un tiers des collectivités et organisations clientes d'avocats, et près de la moitié des clients « IA-actifs », se déclarent favorables à l'idée de souscrire un abonnement à une IA spécialisée en droit. Près d'1/5 des clients « IA-actifs » souscrivent déjà un abonnement

Votre organisation serait-elle prête à souscrire un abonnement à une IA spécialisée en droit afin de pouvoir accéder à des réponses précises et fiables à vos questions juridiques ?



Clients « IA-actifs » sur le juridique

Base : 71



- Oui, tout à fait
- Oui, pourquoi pas
- Non, pas vraiment
- Non, pas du tout
- ▨ Nous souscrivons déjà à une IA de ce type
- Ne se prononce pas

05.

Pour les collectivités et organisations
publiques, le rôle de l'avocat ne paraît pas
menacé

La quasi-totalité des organisations clientes d'avocats considère le rôle d'avocat comme nécessaire voire indispensable malgré l'essor de l'IA générative juridique

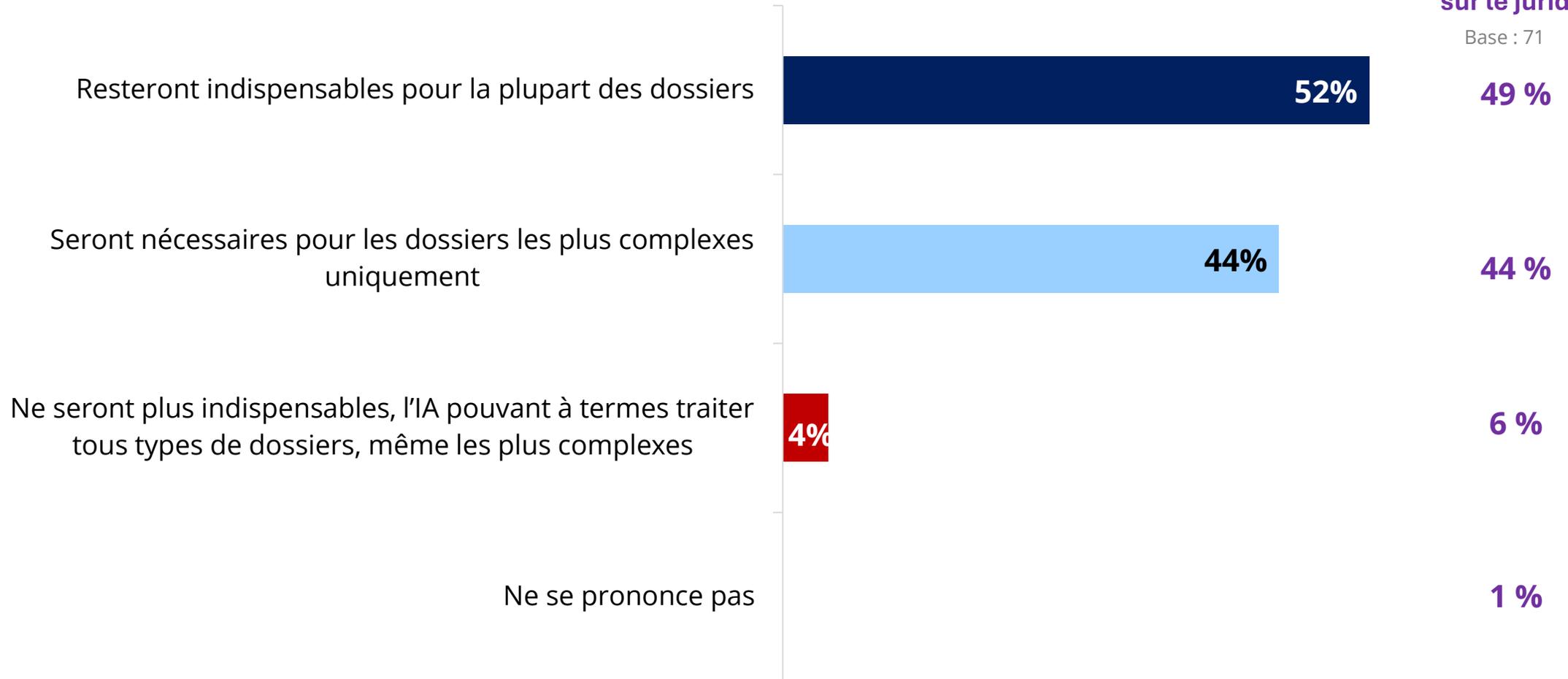
Selon vous, avec l'essor de l'IA générative spécialisée en droit, l'expertise et l'intervention de l'avocat

Base : 249 collectivités et organisations clientes d'avocats



Clients « IA-actifs »
sur le juridique

Base : 71



La majorité des collectivités et organisations clientes considère que l'IA permettra aux avocats de gagner en efficacité (plus de temps disponible pour les accompagner, prise en charge plus rapide, pédagogie, personnalisation des réponses stratégiques, ...)

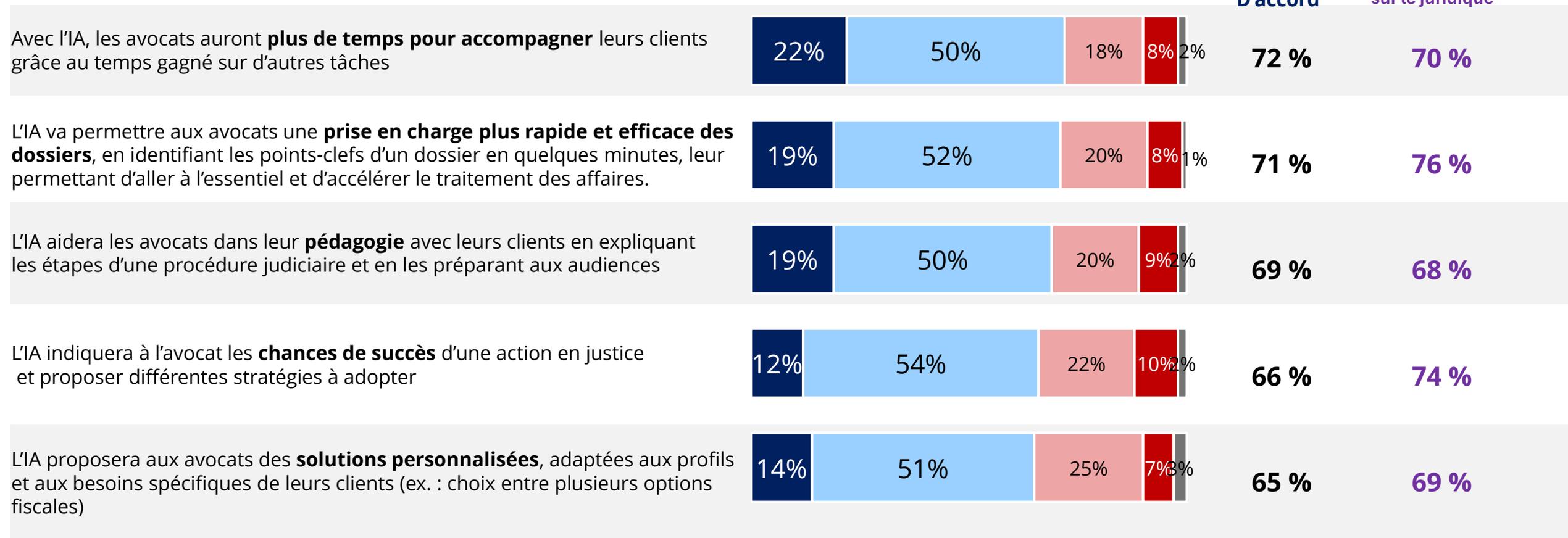
Merci d'indiquer si vous êtes d'accord avec chacune des affirmations suivantes concernant les cabinets d'avocats et l'intelligence artificielle

Base : 249 collectivités et organisations clientes d'avocats



Sous-total
D'accord

Clients « IA-actifs »
sur le juridique



■ Tout à fait d'accord

■ Plutôt d'accord

■ Plutôt pas d'accord

■ Pas du tout d'accord

■ Ne se prononce pas 31

Consciente des limites de l'IA, la quasi-totalité des collectivités et organisations clientes d'avocats considère que l'expertise humaine restera nécessaire

Merci d'indiquer si vous êtes d'accord avec l'affirmation suivante concernant les cabinets d'avocats et l'intelligence artificielle :

Certains conseils nécessiteront toujours une expertise humaine et l'IA ne pourra pas remplacer l'analyse d'un avocat.

Sous total
Oui

Sous total
Non

Clients d'avocats
Base : 249



96%

3%



Clients « IA-actifs » sur le juridique

Base : 71



97%

2%

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord
- Ne se prononce pas

06.

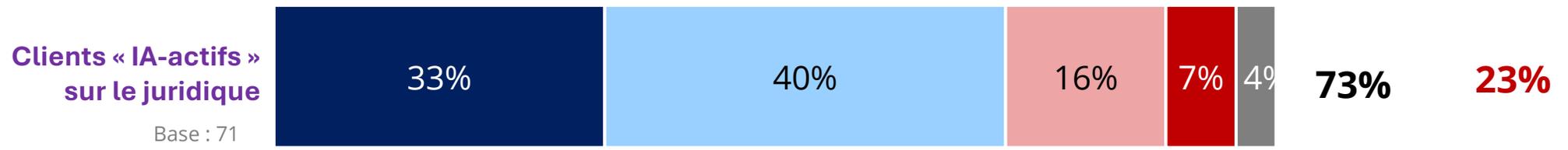
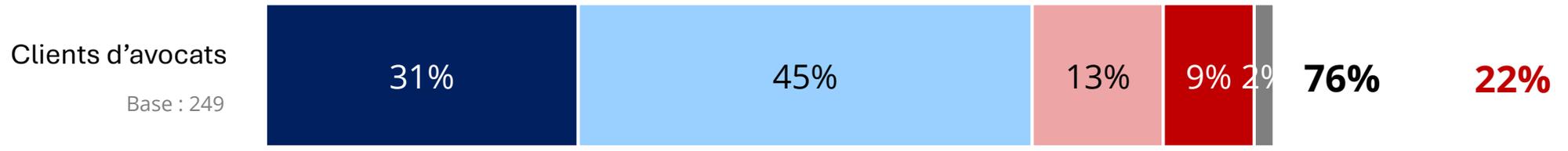
L'IA peut cependant aider les organisations à
bien choisir leurs avocats,
et ces derniers à gagner en efficacité

Les 3/4 des collectivités et des organisations clientes voient dans l'IA un allié potentiel pour choisir leur avocat

Merci d'indiquer si vous êtes d'accord avec l'affirmation suivante concernant les cabinets d'avocats et l'intelligence artificielle :

L'IA pourra aider les clients à **choisir un avocat** en fonction de sa spécialisation, de ses honoraires et de ses précédentes affaires similaires

Sous total
Oui *Sous total*
Non



- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord
- Ne se prononce pas

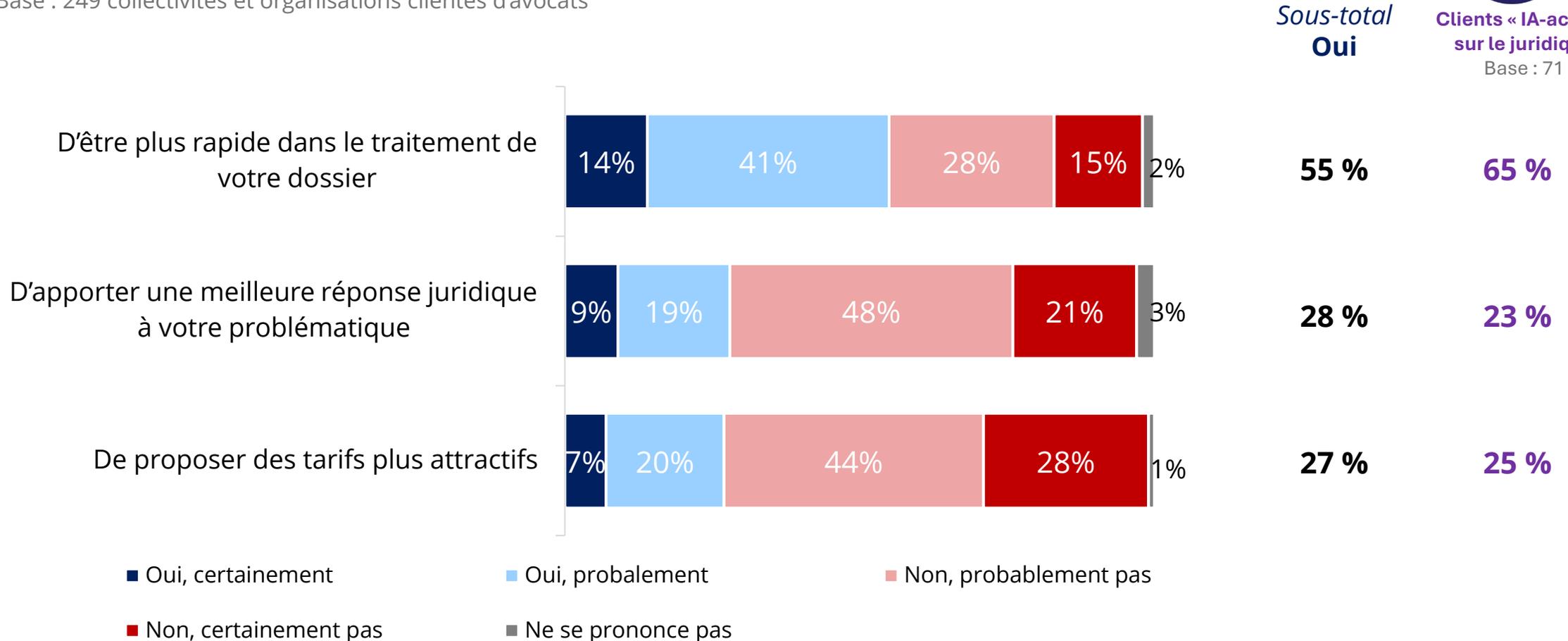
Le gain de rapidité dans le traitement des dossiers est, de loin, le premier atout de l'IA mis en avant par les collectivités et organisations pour les avocats

Sur la base de votre expérience avec un avocat, pensez-vous que l'IA a/aurait permis à votre avocat...

Base : 249 collectivités et organisations clientes d'avocats



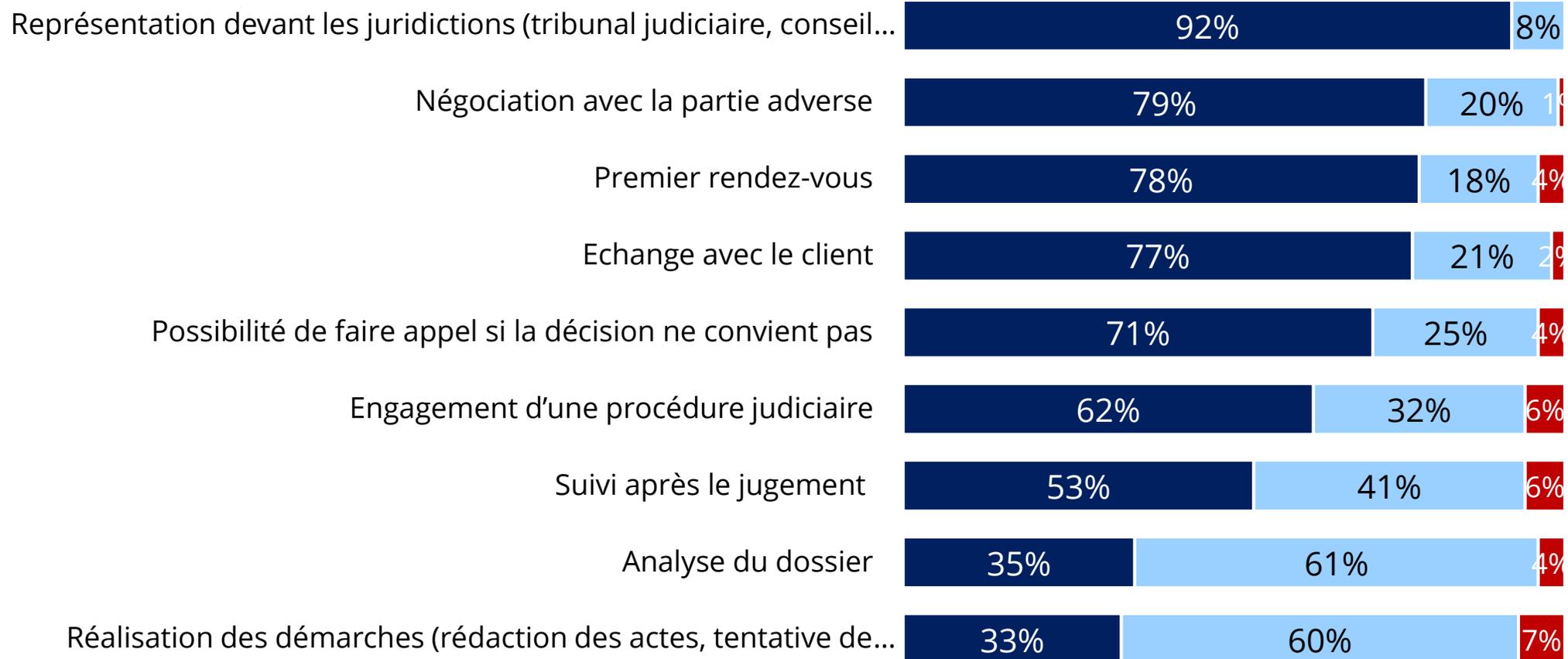
**Clients « IA-actifs »
sur le juridique**
Base : 71



Pour 6 collectivités et organisations clientes d'avocats sur 10, une IA juridique pourrait améliorer ou accélérer les démarches administratives et d'analyse pour les avocats. Cependant, plus de la moitié considère l'avocat irremplaçable pour les aspects plus délicats et relationnels.

Pour chacune de ces étapes dans la relation avec un avocat, imaginez-vous qu'une IA spécialisée dans le droit...

Base : 249 collectivités et organisations clientes d'avocats



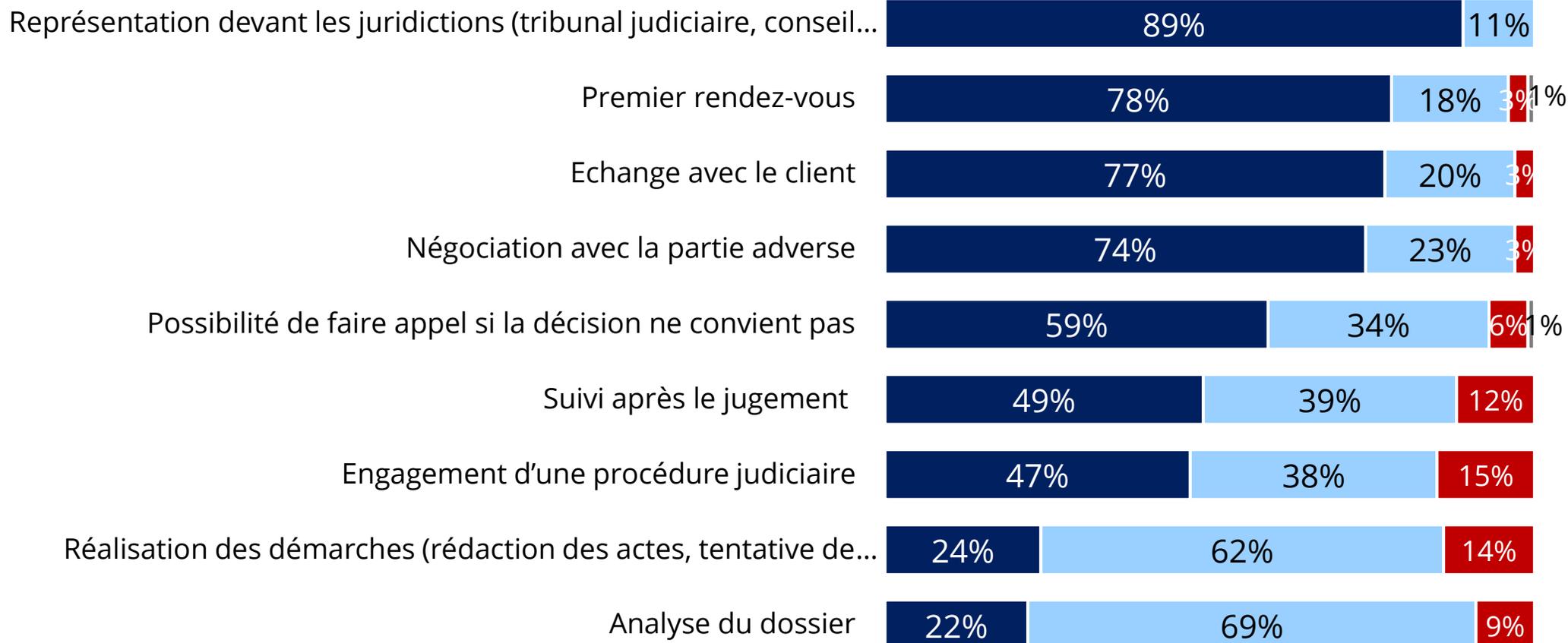
Une opinion confirmée par les clients « IA-actifs », soulignant encore les limites perçues des outils IA

Pour chacune de ces étapes dans la relation avec un avocat, imaginez-vous qu'une IA spécialisée dans le droit...



clients « IA-actifs » sur le juridique

Base : 71 collectivités et organisations clientes d'avocat



07.

L'attente d'une transparence des avocats sur
l'utilisation de l'IAG et d'un engagement de
respect des données personnelles

La responsabilité de la confidentialité des informations est attribuée aux avocats par l'immense majorité des sondés

Merci d'indiquer si vous êtes d'accord avec l'affirmation suivante concernant les cabinets d'avocats et l'intelligence artificielle :

Les avocats ayant recours à une IA sont **responsables du respect** de la **confidentialité** des informations que leurs clients leur transmettent

Sous total
Oui

Sous total
Non

Clients d'avocats

Base : 249



92%

7%



Clients « IA-actifs »
sur le juridique

Base : 71



99%

0%

■ Tout à fait d'accord
■ Pas du tout d'accord

■ Plutôt d'accord
■ Ne se prononce pas

■ Plutôt pas d'accord

8 collectivités et organisations sur 10 attendent de la transparence de la part des avocats concernant leur utilisation de l'intelligence artificielle

Concernant l'information des clients sur le recours à l'IA par l'avocat, pensez-vous que...

Base : 249 collectivités et organisations clientes d'avocats

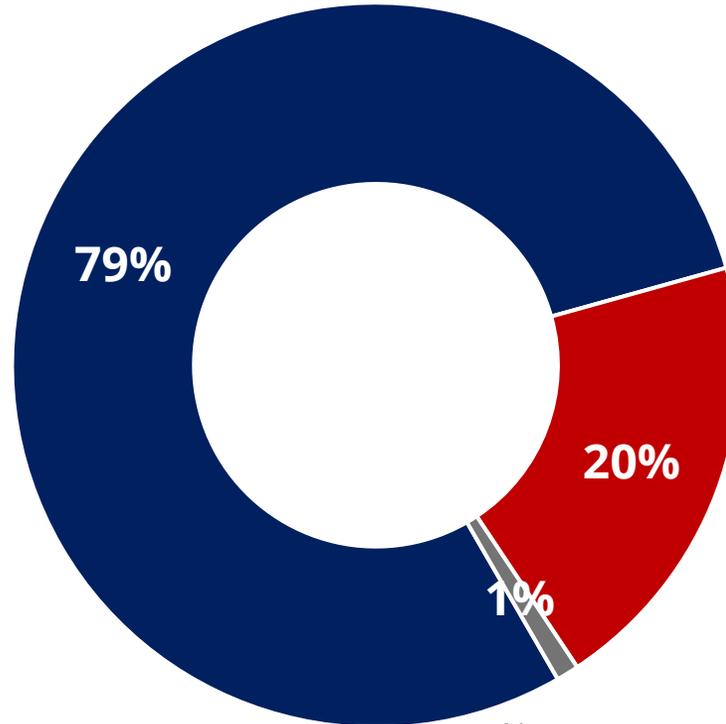
L'avocat **doit informer** son client s'il utilise ou non l'IA pour étudier son dossier



Clients « IA-actifs » sur le juridique

80%

Base : 71



L'avocat **n'est pas tenu d'informer** son client cela relève de ses méthodes de travail

16%

Clients « IA-actifs » sur le juridique

Base : 71



VIAVOICE

Études conseil stratégie pour l'avenir des entreprises et des institutions

Les récentes études d'opinion Viavoice sont consultables sur
www.institut-viavoice.com

9, rue Huysmans,
75 006 Paris.
+ 33 (0)1 40 54 13 90.

Viavoice est une SAS indépendante.

Retrouvez toutes nos actualités :

